ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Retraites

Question écrite n° 48591

Texte de la question

M. Jean-Claude Etienne attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de la peche et de l'alimentation sur le probleme des regles regissant l'attribution des pensions servies par la mutualite sociale agricole (MSA). Il lui evoque le cas d'une veuve qui, a la suite du deces de son mari exploitant agricole, ne peut beneficier de la pension de reversion de son epoux servie par la mutuelle sociale agricole sous pretexte qu'elle beneficie, par ailleurs, d'avantages vieillesse et invalidite trop importants. Aussi lui demande-t-il si la mutualite sociale agricole ne pourrait etre assimilee au regime des retraites complementaires.

Données clés

Auteur : M. Étienne Jean-Claude
Circonscription : - RPR
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 48591
Rubrique : Mutualite sociale agricole
Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation
Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 24 février 1997, page 891